

Une agence à votre écoute

Une agence de communication **compétente et réactive** vous accompagne dans la conduite de votre projet de site Internet.

Vous **dynamisez** ainsi le réseau économique local en sollicitant une agence proche de votre territoire.

Elle saura **valoriser** l'image de votre collectivité par ses compétences en création graphique et ses connaissances du patrimoine historique, géographique et culturel local.

Trouvez l'agence proche de vous sur :

Media-Public.fr



Un outil pour gérer votre site



Un outil est mis à votre disposition pour gérer le contenu de votre site. **Ses atouts :**

Autonomie

Vous mettez à jour, vous-même, le contenu de votre site internet.

Réactivité

La mise à jour de votre site se fait en temps réel, depuis votre connexion Internet.

Evolutivité

Votre site est entièrement modulable et vous permet la mise en place de nouvelles fonctionnalités quand vous le souhaitez.

Simplicité

Son interface conviviale et intuitive facilite sa prise en main.

Le respect de la réglementation sur l'accessibilité

Selon l'article 47 de la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

“Les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées.”

+ d'infos sur “rubrique Infos”
www.mediapublic.fr

C'est pourquoi, la solution Media-public respecte les recommandations du W3C par l'utilisation du XHTML et du CSS2. Elle permet ainsi un accès à tout type d'appareils reliés à internet, y compris ceux adaptés aux déficients visuels.

